

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Provence-Alpes-Côte d'Azur
World Trade Center Marseille Provence
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
07 88 25 74 22
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



COMMUNE DE LA GRAVE

Mairie de la Grave
51 route des Grands Cols
05320 la Grave
04 76 79 90 29
mairie@lagrave-lameije.fr
<https://lagrave-lameije.fr/>

L'ASSOCIATION LA TABURLINE

lataburline@gmail.com
<https://lataburline.wixsite.com/la-taburline-moulin>

► Nos partenaires



FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration du

Moulin de Valfroide

La Grave (Hautes-Alpes)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de La Grave - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Préservons ensemble le patrimoine vernaculaire de La Grave

◆◆ UN PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE DU PASSÉ

Sur les hauteurs de la commune de La Grave, à 1900 mètres d'altitude, le moulin de Valfroide occupe en contrebas du village du même nom le lieu-dit « Pré-Rond », proche du ruisseau du Maurian dont il exploitait jadis la force de l'eau. Ce petit édifice s'offre à la vue des randonneurs qui empruntent le sentier menant au Goléon et au glacier Lombard. Erigé en 1740, le moulin a été en service jusqu'en 1953. Propriété, à l'époque, des habitants des hameaux des Hières et de Ventelon, il était principalement utilisé à l'automne, après les récoltes, pour moudre le grain. Au fil des générations, il a permis d'assurer la subsistance de la population locale, contribuant à la préservation de la famine, notamment durant les deux guerres mondiales.

◆◆ UNE SAUVEGARDE URGENTE

Altéré par les outrages du temps, l'édifice menace ruine et requiert de toute urgence une intervention. Des désordres affectent plusieurs de ses murs et nécessitent une reprise globale de la maçonnerie. La toiture en tôles, victime par endroits d'une forte corrosion, sera remplacée par une couverture en ardoises. Exposé à l'humidité, le mobilier, très dégradé, fera l'objet d'une restauration totale. Jugé

apte à reprendre du service, le mécanisme doit pour sa part être démonté et nettoyé. L'alimentation en eau et les aménagements extérieurs sont également prévus, dans un second temps.

◆◆ UN PROJET FÉDÉRATEUR AU SERVICE DES TRADITIONS

Ce projet visant à sauvegarder la mémoire du mode de vie des anciens complètera l'offre culturelle et touristique de la vallée de la Haute Romanche. A l'issue des travaux, le moulin sera ouvert au public sous la forme d'écomusée présentant son histoire et la mémoire des lieux. Après la remise en fonctionnement du mécanisme, la commune et l'association La Taburline, porteuses du projet, envisagent de relancer ponctuellement la production de farine pour les boulangers locaux, perpétuant ainsi la tradition du pain cuit dans les fours communaux. Cette démarche s'inscrit dans une optique de valorisation de l'économie locale et des circuits courts, porteuse d'animation autour du moulin.

Montant des travaux	175 500 €
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	Juin 2025

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Moulin de Valfroide

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101820

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
Moulin de Valfroide**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Commune de La Grave - B. Sarlin - Fondation du patrimoine

